

POUVOIR ASSEMBLEE GENERALE DU 29 MARS 2022

NOM - Prénom :

Donne POUVOIR à :

NOM - Prénom :

Lors de l'ASSEMBLEE GENERALE, pour **TOUTES LES DELIBERATIONS**
Date et Signature :

Merci de transmettre une copie du pouvoir à l'AITPE

NB : seuls les adhérents à l'AITPE en 2021 et/ou 2022 peuvent donner un pouvoir ou une procuration à un(e) adhérent(e) de l'AITPE en 2021 et/ou 2022.

PROCURATION

Élection des ADMINISTRATEURS de l'AITPE
ASSEMBLEE GENERALE DU 29 MARS 2022

NOM - Prénom :

Donne PROCURATION à :

NOM - Prénom :

Pour voter en mon NOM,
**Lors de l'élection pour le RENOUVELLEMENT des
ADMINISTRATEURS**

Date et Signature :

Merci de transmettre une copie de la procuration à l'AITPE avant le 25/03 à 12h

*Merci de ne pas remplir la procuration si tu souhaites voter directement en ligne. En cas de doublon pour un même votant, le vote à l'urne sera jugé prépondérant par rapport à toute autre modalité de suffrage.